



SELARL « OFFICE NOTARIAL DE BANDOL »
« DELUCA et DELUCA-FERRAND »
Notaires associés
70 Rue Jean Mermoz-83150 BANDOL
04 94 29 46 72 - etude.deluca@notaires.fr - <https://deluca-ferrand-bandol.notaires.fr>

Documents à fournir au notaire pour la rédaction d'un compromis de VENTE

MAISON

Concernant le(s) VENDEUR(S)

- Questionnaire d'état-civil (que vous trouverez sur notre site)
- Questionnaire relatif au bien vendu (que vous trouverez sur notre site)

Concernant le(s) BIEN(S)

- Titre(s) de propriété (si acte reçu à l'étude : **acte du**/**.....**/**.....**)
- Dernier avis d'imposition de la Taxe Foncière
- Acte de servitudes et plans (le cas échéant)

Dossier de construction

- Demande de permis de construire avec les plans
- Permis de construire
- Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux
- Certificat de non opposition à conformité

Divers diagnostics

- Amiante (si immeuble construit avant 1997)
- Termites
- Etat des servitudes « risques » et d'information des sols (daté de moins de 6 mois)
- Electricité (si installation de + de 15 ans)
- Gaz (si installation de + de 15 ans)
- Performance énergétique
- Plomb (si immeuble construit avant 1949)
- Diagnostic de l'état de la Fosse septique (si assainissement individuel)

Le diagnostiqueur saura lesquels produire.

Si le bien est actuellement (ou antérieurement) loué

- Une copie du bail
- Une copie du congé pour vendre ou lettre de résiliation du bail
- **Concernant l'(es) ACQUEREUR(S)**
 - Questionnaire d'état-civil (que vous trouverez sur notre site)